

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR



*DIRECTION GÉNÉRALE
DE LA GENDARMERIE NATIONALE
Direction des Personnels Militaires
DE LA GENDARMERIE NATIONALE
SOUS-DIRECTION DES COMPÉTENCES
**Bureau du recrutement, des concours et
des examens***

EXTRAITS DU RAPPORT

du général Bruno ARVISET,
président du jury du concours d'admission ouvert aux candidats titulaires d'un titre d'ingénieur ou d'un titre conférant le grade de master dans une matière figurant sur une liste fixée par arrêté du ministre de l'intérieur **(OG TITRES)** – session 2019.

Placées sous la présidence du général Bruno ARVISET, les épreuves du concours cité en objet se sont déroulées conformément aux textes de référence. Le présent rapport traite de l'organisation et du déroulement des épreuves, des appréciations portées par les membres du jury sur les épreuves et sur la valeur globale des candidats, décrit l'action du jury et présente quelques observations et propositions.

I – ORGANISATION ET DÉROULEMENT DU CONCOURS

93 candidats ont déposé un dossier de concours. 92 ont été autorisés à concourir. Conformément aux dispositions de l'annexe III de l'arrêté de deuxième référence et à l'arrêté du 13 juillet 2018 autorisant l'ouverture du concours pour le recrutement d'officiers de gendarmerie, la phase d'admissibilité comprenait l'étude des dossiers pour un recrutement dans les filières suivantes :

- Administration et gestion des données.
- Anthropologie.
- Biologie médicale, génétique médicale, biologie moléculaire, cytogénétique humaine.
- Chimie analytique, chimie organique et chimie minérale.
- Contrôle interne.
- Électronique, systèmes embarqués, robotique, intelligence artificielle et sciences des données.
- Entomologie.
- Mathématiques.
- Outils et données géomatiques d'aide à la décision opérationnelle.
- Protection des données et droit des systèmes d'information.
- Sciences des matériaux.
- Sciences économiques et sciences de gestion.
- Sciences et mécaniques.
- Sciences physiques.
- Systèmes d'information et de communication, systèmes de communication de crise et de contre-mesures électroniques, cybersécurité et génie logiciel.
- Toxicologie.
- Traitement du signal.

23 places étaient offertes à ce concours. 62 candidats ont été déclarés admissibles, **22 ont été admis.**

II – ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ

L'admissibilité consiste en l'examen du dossier de chaque candidat. Ce dossier comprend, entre autres, une lettre manuscrite de motivation, un curriculum vitae et une copie des titres et des diplômes détenus.

Le niveau de diplôme est plus intéressant et pertinent que l'année précédente. Pourtant, certains sont trop généralistes et ne sont pas en adéquation avec les filières ouvertes. Il y a aussi parfois un décalage entre la spécialité et le contenu réel du CV.

Globalement satisfaisant, avec encore des lettres de motivation très floues. On devine déjà que certains candidats se sont très mal renseignés sur les carrières offertes par la gendarmerie. Peu de candidats affichent une véritable réflexion sur le volet commandement qui les attend.

Quelques lettres n'affichent que peu de conviction, ni aucune motivation, et ne font que décrire le parcours personnel du candidat. Les informations sont diffuses et ne motivent pas à rencontrer le candidat.

III – ÉPREUVES ORALES ET SPORTIVES D'ADMISSION

31 – Généralités

Les épreuves orales d'admission se sont déroulées du mardi 14 au jeudi 23 mai à Melun et les épreuves sportives le vendredi 24 mai 2019 au stade et à la piscine de Savigny-le-Temple et au gymnase de Melun.

Elles comportaient :

- une épreuve d'aptitude générale
(durée 50 minutes dont 20 minutes de préparation – coefficient 05 – note éliminatoire < 8/20) ;
- quatre épreuves sportives (coefficient 1 – note éliminatoire : moyenne < 7/20) :
 - une épreuve de natation (50 m),
 - une course de vitesse (50 m),
 - une course de demi-fond (3 000 m),
 - une épreuve d'abdominaux et de tractions.

42 des 62 candidats admissibles se sont présentés à cette seconde phase du concours.

32 – Appréciations par épreuve

321 – Épreuve d'aptitude générale

Les notes vont de 07 à 18,5/20 et la moyenne générale est de **10,75/20** (12,04 en 2018). Dix candidats ont obtenu une note éliminatoire (13 en 2018).

Remarques sur la forme :

La préparation de certains candidats demeure perfectible : maîtrisant peu la technique de présentation de leur sujet dans le délai imparti (10'), ils s'avèrent dans l'incapacité d'exposer leur argumentation selon un plan structuré en répondant clairement au sujet posé. L'aide pédagogique (tableau papier) n'est souvent pas suffisamment exploitée alors qu'elle facilite la compréhension et le suivi du plan par le jury. L'occupation de l'espace reste aléatoire et dépend régulièrement de l'état de stress du candidat.

De nombreux candidats viennent passer un entretien, dans la perspective de devenir de futurs cadres dirigeants de la gendarmerie, dans une tenue vestimentaire décontractée, révélant parfois un manque de savoir-vivre.

Remarques sur le fond :

Une vingtaine de candidats présentent un profil intéressant ; diplômés dans des domaines techniques en adéquation avec les besoins de la gendarmerie, ils révèlent une culture générale et une ouverture d'esprit à la hauteur des attentes. Souvent bien renseignés sur la gendarmerie pour y servir notamment en tant que réserviste ou avoir fait l'effort de se renseigner localement, ils ont une bonne vision de la carrière qui les attend.

Certains candidats semblent en revanche peu motivés et très mal renseignés sur les contraintes et les déroulés-type de carrière offerts par ce concours. Un manque de connaissances sur le métier et l'environnement dans lequel ils viennent pour s'engager est observé chez environ un tiers des candidats ayant composé à l'oral. En outre, lorsqu'ils ont pris l'initiative de rencontrer un militaire de la gendarmerie, les informations qui ont pu leur être transmises sont souvent parcellaires et ne font pas apparaître ce que pourrait être leur déroulement de carrière. Ainsi, ils sont centrés sur leur travail potentiel dans un premier poste technique.

La culture générale des candidats est majoritairement faible. Même dans leur domaine de compétence présumé, un certain nombre de candidats révèlent des lacunes surprenantes.

322 – Épreuves sportives

Les différentes épreuves se sont déroulées sans incident ou accident.

Le soutien sanitaire a été pris en compte par des personnels de l'EOGN du fait de l'indisponibilité de l'antenne médicale. La session OG Titres 2019 s'est déroulée sur la matinée du 24 mai, sans incident et dans des conditions logistiques et climatiques optimales. La natation a eu lieu à la piscine, le sprint et la course de demi-fond (3000 mètres) au stade de Savigny-le-Temple ; les épreuves de tractions et abdominaux dans le gymnase de l'EOGN.

Les moyennes vont de 3,75 à 18,50/20 et la moyenne générale est de **12,32/20** (9,59/20 en 2018). Quatre candidats ont obtenu une note éliminatoire (11 en 2018).

Moyenne par épreuves :

Épreuve	Note la plus basse	Note la plus élevée	Moyenne de l'épreuve
Natation	3 (0 en 2018)	20 (19 en 2018)	11,87 (9,69 en 2018)
50 m vitesse	0 (0 en 2018)	20 (20 en 2018)	11,79 (10,23 en 2018)
3000 mètres demi-fond	0 (0 en 2018)	20 (19 en 2018)	11,23 (10,08 en 2018)
Tractions (note /10)	0 (0 en 2018)	10 (10 en 2018)	6,42 (3,67 en 2018)
Abdominaux (note /10)	0 (0 en 2018)	10 (10 en 2018)	8,15 (7,12 en 2018)

Le général Bruno ARVISET
Président du jury

ORIGINAL SIGNÉ